|  |
| --- |
| **ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG**  **AUVERGNE RHONE ALPES**  11 rue Elisée Reclus – CS20617  69153 DECINES-CHARPIEU Cedex  **Collecte, traitement et valorisation des déchets d’activités économiques/déchets assimilés, cartons/papiers/films plastiques pour le site de Décines**  **CADRE DE REPONSE / mémoire TECHNIQUE**  **IMPORTANT**  **Le candidat prendra bien soin de compléter ce cadre de réponse/mémoire technique. Cet outil permet à l’ETS AURA d’optimiser la recherche des informations lors de l’analyse de l’offre du candidat et de structurer la présentation de sa réponse.**  **Si les informations que le candidat souhaite transmettre ne peuvent être mentionnées dans ce cadre de réponse/mémoire technique, le candidat prendra soin de référencer le paragraphe, page indexant son propre mémoire technique.** |

1. **Matériel proposé, délai, neuf et/ou reconditionné, entretien, suivi. (15%) :** le candidat précise tous les matériels possibles et proposés. Les délais de mise en place (compacteur).

L’organisation de maintenance, de suivi du matériel. Formation dispensée pour l’usage des différents types de matériels.

1. **Filières, développement durable et sociétale. (15%) *:*** le candidat détaille :

Les éléments demandés à l’article 6 du CCTP.

Les filières de traitement (modalités d’élimination des déchets) et de valorisation des déchets, leurs sites géographiques, s’il s’agit de prestation internes ou externalisées, les optimisations et accompagnements proposés aux clients pour le développement durable.

Les mises en place en vue de développement durable (véhicules propres, proximité des filières, autres …), et sociétales (personnel de réinsertion, etc. …)

1. **Organisation de la prestation mise en place (10%) :** Le candidat précise en particulier : l’organisation des prestations :

Il sera notamment jugé l’organisation de la prestation et de l’entreprise, les optimisations possibles.

L’organisation générale de la société, le suivi mis en place et en particulier les méthodes de gestion des anomalies techniques et administratives.

1. **Plan de continuité d’activité du candidat (5%) :** le candidatdétaille les procédures mises en place en cas d’absence prévue et/ou non prévue du personnel.

Il sera notamment jugé la capacité du candidat à avoir organisé sa gestion d’absence et de suivi du personnel, et sa capacité de communication.

Le candidat détaille les conduites à tenir en cas d’incidents et ce qui est lié à la sécurité. Ainsi que l’organisation mise en place en cas de grève, de pandémie, ou tous éléments pouvant compromettre la prestation.